

BUDGET PRIMITIF POUR 2019

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES

RAPPORTEUR 2^{ème} COMMISSION : M Mme xxx

(PAGES 200 à 285)

RESUMES

Le Président nous propose :

- D'adopter le présent rapport,
- De donner délégation à la Commission Permanente pour toutes décisions à intervenir et les conventions susceptibles d'en découler,
- De l'autoriser à signer toute convention ou avenant à intervenir sur la base des modèles annexés,
- De voter les crédits figurant dans les tableaux annexés au rapport de la commission des Affaires Sociales

Pour le Foyer départemental de l'enfance :

- De poursuivre la dynamique de priorisation des missions d'urgence par le transfert de services (moyens séjours, placement à domicile), par la mise en place d'un accueil séquentiel et d'un service de centre parental,
- De finaliser les réflexions sur les investissements complémentaires nécessaires sur le site de la HAVETIERE.

Au titre de l'Action Sociale et Territoires :

Dans le cadre des orientations définies par la Collectivité : Pacte Ardennes 2022, stratégie de lutte contre la pauvreté, plan stratégique 2019-2025, le Président nous propose de décliner une politique d'action sociale de proximité à destination de tous les ardennais : accueil de l'utilisateur, accompagnement social, organisation des services territoriaux de la solidarité.

Au titre du logement :

L'année 2019 sera consacrée à la mise en place de la gouvernance du nouveau Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des personnes défavorisées et au lancement de la phase opérationnelle.

Il est proposé par ailleurs :

- de poursuivre l'évolution du règlement intérieur du Fonds de Solidarité pour le Logement et d'étudier l'opportunité d'un nouveau dispositif d'aide à l'accès au logement.
- de réviser le règlement intérieur du Fonds d'Aide à l'Installation, de sortir ce dispositif du PDI pour l'intégrer au FSL
- d'engager une démarche de révision du règlement intérieur du Fonds Social de Transition

Au titre de l'autonomie en faveur des personnes âgées

- De poursuivre la mise en œuvre de la loi ASV,
- D'améliorer la couverture territoriale des services à domicile APA,
- De poursuivre le développement d'actions de prévention par le biais de la Conférence des Financeurs,
- Dans le cadre de la MAIA, de promouvoir et optimiser l'organisation de l'offre de services en assurant la continuité et la sécurisation des parcours, et de renforcer notre capacité de diagnostic et d'accompagnement du public dit « des jeunes malades »,

- De prendre en compte les places transformées en 2019, soit 22 places autorisées au sein d'un EHPAD avec une spécialisation de 20 places en accueil permanent et 2 places d'hébergement temporaire,

Au titre de l'autonomie en faveur des personnes handicapées :

Le Conseil départemental a été retenu dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt pour des territoires 100% inclusifs, lancé par Madame la Ministre en charge des personnes handicapées fin 2018.

La feuille de route prévoit la mobilisation des acteurs du département autour de 5 axes détaillés dans le présent rapport.

Au titre de l'insertion et retour à l'emploi

Pour l'année 2019, le Président nous propose :

- De ne plus procéder au renouvellement des CUI sauf pour finaliser une formation en cours ou transformation du contrat en CDI,
- De mettre en œuvre un nouveau type d'accompagnement intensif des BRsA,
- D'engager avec l'Etat la rédaction de la convention relative à la mise en œuvre du plan de lutte contre la pauvreté,
- De poursuivre notre participation au fonctionnement du PLIE et de l'OI.

Au titre de la campagne budgétaire 2019 des établissements et services sociaux et médicaux sociaux

Le rapport fait état du bilan de la campagne budgétaire de la campagne 2018. Le Président nous propose d'approuver les propositions de la campagne 2019 tel que détaillées dans le rapport.

Au titre des subventions aux associations à caractère social

- De poursuivre l'attribution de subvention aux associations à caractère social.

Le Président nous demande de bien vouloir en délibérer

Avis de la 2^{ème} Commission :

Avis de la 4^{ème} Commission :